



INVERNESS

—
Simplement unique depuis 1845

RAPPORT DU MAIRE 2022

Chères citoyennes, chers citoyens,

Selon les dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

États financiers 2022

Les états financiers de notre Municipalité ont été vérifiés par la firme Groupe RDL Thetford/Plessis inc. et ont été déposés au Conseil du mardi 14 mars 2023. Selon le rapport financier, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2022, la situation financière était la suivante :

Revenus de fonctionnement	2 954 948\$	
Charges de fonctionnement de l'exercice	<u>-2 782 245\$</u>	
Excédent de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales		172 703\$
Amortissement	420 562\$	
Remboursement de la dette à long terme	-109 471\$	
Éléments de conciliation à des fins fiscales	<u>-178 097\$</u>	
Total		132 994\$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales		<u>305 697\$</u>

Excédent de fonctionnement accumulé non affecté	1 655 503\$	
Excédent de fonctionnement accumulé affecté	<u>143 970\$</u>	
Réserve disponible		1 799 473\$

Fonds de roulement non utilisé	75 016\$
Réserve pour vidanges des boues	15 000\$
Élections	5 650\$
Dette à long terme	424 345\$

Rapport de l'auditeur indépendant par Groupe RDL Thetford/Plessis inc.

Extrait du rapport disponible pour consultation au bureau municipal : «À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité d'Inverness au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.»

Conclusion

En 2022, la Municipalité a procédé à l'ajout d'un monte-personne à la salle du centre récréatif Robert-Savage pour rendre la salle plus accessible. La phase 1 de la conversion des lumières de rue au DEL a aussi été réalisée. Le tablier du pont de la route Cruikshank a été refait à neuf. La Municipalité a aussi procédé à l'achat d'une nouvelle camionnette et d'un nouveau camion pour maintenir à jour sa flotte de véhicule. Côté environnement, la Municipalité a été l'initiatrice pour la création du Comité de liaison du lac Joseph qui regroupe la municipalité de St-Pierre-Baptiste, l'association des riveraines et riverains du lac Joseph (ARRLJ) et le groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) afin de travailler sur des actions à poser pour la postérité du lac.

En ce qui a trait aux loisirs, chaque saison, une belle programmation d'activité diversifiée est offerte aux citoyens. À l'été, plusieurs activités se sont tenues telles que le fameux Jeudi en chanson, un cinéparc et la présentation du nouveau spectacle de Gaith Boucher : Résurgence La soirée des boîtes à lunch. Un premier spectacle avec Stephen Faulkner s'est tenu à la salle du centre culturel, l'ancien palais de Justice. Le sentier nourricier a aussi vu le jour, situé près du parc le P'tit caché, où l'on retrouve plus d'une dizaine d'arbres et d'arbustes fruitiers. Le parc des chutes Lysander s'est vu ajouter un nouveau point d'observation de la rivière Bécancour avec la bonification des sentiers existants, douze modules d'hébertismes ont aussi été installés pour le bonheur des petits et grands. La nouvelle clôture marque le début de la mise à niveau du terrain de baseball qui se poursuivra en 2023.

Le conseil municipal tient à souligner l'engagement et le dévouement de ses employés municipaux dans leur gestion quotidienne des ressources de notre municipalité et pour la qualité des services qu'ils donnent à nos citoyens, nos organismes et à toute la communauté.

DONNÉ À INVERNESS, CE 13^e JOUR DE JUIN 2023



M. Gervais Pellerin | Maire d'Inverness